

Sur quelle base la Commune vous octroie-t-elle la prime pour la stérilisation d'un ou de deux chats domestiques ?

La prime communale « STERILISATION CHAT(S) DOMESTIQUE(S) » se base sur le règlement en annexe et est sollicitée dès la stérilisation du ou des chats domestiques.

A quel moment dois-je introduire ma demande ?

Dans les **3 mois** de la facture du vétérinaire ayant pratiqué la stérilisation ou la castration du ou des chats domestiques dans un même ménage.

Quels documents dois-je fournir ?

- Le présent formulaire dûment complété (voir verso);
- La copie de la note d'honoraires émise par le vétérinaire et adressée au responsable avec preuve de paiement ou facture acquittée;
- Copie du carnet vétérinaire du chat (passeport) (ou des deux chats domestiques);
- Une composition de ménage du responsable
ou cocher la case suivante :
- j'autorise expressément le Service Environnement de la Ville de Marche-en-Famenne à demander et réceptionner en mon nom et pour mon compte le document de composition de ménage auprès du Service Population-Etat civil de la Ville de Marche-en-Famenne.

Où dois-je déposer mon formulaire ?

Dossier à communiquer :
Service Environnement
A l'attention de **Sandra Corona**
Boulevard du Midi, 22 - MARCHE
Bureau n° -17 (2^{ème} étage)
 084/32.70.26
 environnement@marche.be

Case réservée à l'administration
n° dossier (à rappeler pour tout renseignement)
SCD/...../.....

DEMANDE DE PRIME SCD RECUE LE :

COORDONNEES DU DEMANDEUR :

Nom et prénom :

.....

Adresse :

.....

N°tél/e-mail :

.....

COORDONNEES DU VETERINAIRE :

Nom et prénom :

.....

Adresse :

.....

N°tél/e-mail :

.....

MONTANT DE LA FACTURE :

.....

COMPTE BANCAIRE cette section doit être totalement complétée et exempte de toute rature.

Nom et prénom du titulaire:

Numéro de compte sur lequel sera versée la prime :

IBAN

B	E								
----------	----------	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

BIC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

DECLARATION SUR L'HONNEUR ET SIGNATURE

Je soussigné(e) certifie que :

- le(s) chat(s) m'appartien(nen)t et qu'il(s) est/sont stérilisé(s) ou castré(s) suite à l'intervention du vétérinaire.
- toutes les données renseignées sur ce formulaire sont exactes.

Protection de la vie privée

Conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement par :

- le Responsable du traitement des données : la Ville de Marche-en-Famenne, dont les bureaux sont établis Boulevard du Midi n° 22 à 6900 Marche-en-Famenne

Pour la finalité suivante : Demande d'octroi de la prime pour la stérilisation de chats domestiques.

Les destinataires de ces données sont : la Ville de Marche-en-Famenne.

La durée de conservation des données:30 ans.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Vous pouvez obtenir des informations sur le traitement des données vous concernant ou vous opposer au traitement de celles-ci.

Fait à
le/...../.....

Signature

--